



Brocante Steene 2025



Organisation.

La brocante est organisée le lundi 9 juin 2025 (lundi de pentecôte) de 6 h 30 à 17 h par l'association Anim'Steene.

Cette manifestation n'est pas une foire, il s'agit d'une brocante. La vente des animaux, des armes en tout genre, armes blanches et à feu, des disques gravés (CD, DVD et jeux), de nourriture, boissons ou de produits neufs y sera strictement interdite sauf de l'artisanat.

Tarifs.

Particuliers : 6 euros pour 4 mètres linéaires ou 12€ pour les demandes d'emplacements le jour même sans inscription.

Professionnels : 20 euros pour 4 mètres linéaires ou 40€ pour les demandes d'emplacement le jour même sans inscription.

Documents.

Particuliers : 1 copie d'une pièce d'identité et 1 justificatif de domicile obligatoire.

Professionnels : 1 copie de l'extrait Kbis et de la carte d'identité du dirigeant.

Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription, le règlement, l'arrêté sur notre site internet <https://steene.fr/fr/> et apporter l'ensemble avec le tarif correspondant.

Tél : 03 28 62 12 90 – Mail : mairie@steene.fr

ATTENTION ! PAS D'INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE !
TOUTE INSCRIPTION EST FERME ET DÉFINITIVE. PAS DE REMBOURSEMENT POSSIBLE.

Annulation et connaissance du règlement

Tout exposant qui s'inscrit, reconnaîtra avoir pris connaissance du règlement et en acceptera les clauses sans réserve.

Un arrêt municipal complétera ce règlement ou il sera ajouté un plan avec les sens obligatoires de circulation des voies d'accès à la brocante et les voies dont le stationnement sera unilatéral afin d'assurer la sécurité de tous. Des agents de sécurité seront présents à cet effet.

Dates et heures des réservations en Mairie

- Le samedi 17 mai de 9 h à 10 h pour les Steenois (devant leur domicile).
- Le samedi 17 mai de 10 h à 12 h pour les Steenois, extérieurs et professionnels

Après cette date, vous pouvez envoyer un mail à : maryse.devroe@steene.fr

Pour Anim'Steene
Le Président : Jean-François LAMS